



Retirer d'un bien vendu de SCI dans déclaration d'impôts

Par lexuan

Bonjour,

Notre SCI a vendu un appartement de location en 2021 et nous l'avons déclaré sur l'imposition de 2022.

Le bien est apparaît encore sur la déclaration préimprimé 2072 de cette année 2023.

Que peut-on faire pour retirer ce bien vendu dans la déclaration ?

Merci de votre aide.

Cordialement.

Par ESP

Bonsoir

Il suffit de rectifier la déclaration et ajouter un commentaire pour indiquer date de vente, nouveau propriétaire et notaire chargé de l'acte.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut aussi vérifier sur votre espace personnel si ce bien a été retiré ou pas dans l'onglet "biens immobiliers".

Vous avez jusqu'à fin juin pour faire rectifier.

Par lexuan

Bonjour,

Merci de vos réponses.